

Des outils pratiques pour accompagner les porteurs de projet « Article 51 » : construction et co-construction, rédaction, mise en œuvre,...



Le livret d'accompagnement pour les porteurs de projet « Article 51 » fournit aux porteurs de projet l'ensemble des informations utiles à la conception, au développement puis à l'expérimentation d'un projet Article 51 :

[Livret d'accompagnement des porteurs de projet](#)



Le circuit de facturation et de conventionnement dans le cadre de l'article 51 : comment ça marche ?

[Guide circuit de facturation et conventionnement](#)
[Foire aux questions "facturation et conventionnement"](#)
[Replay du webinaire Facturation et conventionnement](#)



Le modèle de financement « Article 51 » : comment faire ?

[Guide modèles de financement](#)
[Replay du webinaire financement](#)



L'évaluation des projets « Article 51 » : quelles sont les modalités d'évaluation d'un projet ?

[Guide évaluation](#)
[Replay du webinaire évaluation](#) (Code : ^#SA.d14)



L'ensemble de ces documents est disponible ici sur le site du Ministère : [lien ici](#)